

Rédaction de Guyane la 1ère : ALERTE !

guyane

1



Le 16 septembre, en conférence de rédaction, le Délégué syndical du SNJ et des collègues ont alerté les rédacteurs en chef de dysfonctionnements.

Saisie par mail le 21 septembre, la Directrice régionale a reçu le Délégué syndical et un élu du SNJ le 23 septembre, en présence de la Responsable des ressources humaines et du Chef de centre.

Voici le contenu des alertes et les réponses de la direction.

Le bureau décentralisé à Kourou sans local ni voiture garée sur place : Le seul journaliste basé dans la ville n'a pas de lieu où travailler. Il ne peut pas non plus garer sur place le véhicule de service. Certains jours, il est contraint d'aller en reportage avec son véhicule personnel.

Réponse de la direction : Il y avait un doute sur l'affectation ou non du journaliste à Kourou, qui a présenté un temps les matinales cross média lors de la dernière saison. Cette affectation est confirmée depuis la rentrée. Suite à l'alerte du SNJ, des recherches de local ont été lancées à Kourou auprès d'un bailleur. L'idée est d'avoir un parking avec ce local. En attendant, la recherche d'un parking sécurisé pour garer le véhicule de service est envisagée.

Remarque du SNJ : Comment couvrir l'actualité locale seule, notamment l'actualité spatiale, alors que lesancements repartent à la hausse ? Le SNJ appelle de longue date à la création d'un deuxième poste au bureau décentralisé de Kourou, sans être entendu !

Le bureau de l'ouest toujours en proie à des problèmes récurrents : Difficultés de connexion et d'envoi des images à Rémire-Montjoly, demande qui n'a pas abouti de pouvoir visionner les sujets montés ou en cours de montage, caméras obsolètes, absence de cabine de speak pour enregistrer les commentaires et les enrobés radio...

Réponse de la direction : Une réflexion sera menée sur le visionnage à distance du montage des sujets de Saint-Laurent. La transmission des images depuis Saint-Laurent dépend d'une "multitude de petits irritants", indique le chef de centre. La qualité de la connexion relève de l'opérateur téléphonique. La wi-fi mobile est rétablie depuis trois semaines. On peut aussi transmettre en "play" au Nodal (temps de transmission long) ou avec la box 4 G. Des batteries de caméras et un bloc micro HF ont été commandés.

Au-delà du bureau de l'ouest, deux caméras Sony Z 200 et deux Live-U ont été commandées. La date d'arrivée en Guyane dépend du fournisseur (via Paris).

Pour l'enregistrement du son à Saint-Laurent : La Directrice régionale indique que "les conditions de faisabilité d'une cabine de speak dans ce local" seront étudiées.

Remarque du SNJ sur la cabine de speak : Nous insistons pour la mise en place de cette solution "professionnelle", pour sortir du bricolage qui dure depuis des années !

La situation hors norme des deux alternants de la rédaction : Ils sont aux 35 heures, et il n'est pas rare qu'ils fassent des semaines de 50 heures, comme des titulaires !

Les heures supplémentaires devraient être récupérées ou payées, ce qui n'est pas le cas...

Le SNJ a proposé à la direction d'instaurer des semaines de 4 jours, ce qui permettrait aux alternants de mener sereinement leurs reportages, tout en respectant la réglementation.

Par ailleurs, leurs tuteurs sont censés consacrer une partie de leur temps de travail à leur accompagnement. Dans les faits, il n'y a pas de moments dédiés sur leur planning !

Réponse de la direction : L'organisation du temps de travail des alternants dépend des responsables de la rédaction. Une attention particulière sera portée sur ce point.

Le SNJ de Guyane La 1ère, le 30 septembre 2026